



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 132540

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'évolution des budgets alloués aux associations œuvrant dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale. En effet, à la fin du mois de janvier 2012, la direction générale de la cohésion sociale a annoncé une hausse du taux d'évolution de la masse salariale de ce secteur de 0,8 %, ce qui équivaut à une baisse réelle de 0,2 % pour 2012 une fois prise en compte les 1 % mécanique d'augmentation de la masse salariale (vieillesse et amélioration des compétences). Cette baisse représente 18 millions d'euros sur une masse salariale estimée à 9 milliards. Les associations vont donc être contraintes de licencier ou ne pas remplacer des départs à la retraite, alors même que ces associations réalisent une action d'intérêt général et répondent aux besoins croissants d'un public de plus en plus précaire. La lutte contre l'exclusion, l'accueil des personnes handicapées, l'accompagnement des personnes âgées, la protection de l'enfance, etc., sont des domaines cruciaux dans notre période de crise économique et de désengagements généralisés de l'État. La baisse des crédits alloués à la masse salariale de ces associations n'est donc pas acceptable et fragilise encore les travailleurs du secteur social et médico-social. Elle lui demande de réévaluer ce taux de 0,8 % afin d'au moins stabiliser la masse salariale de ce secteur et d'associer les partenaires sociaux aux arbitrages pour garantir une action associative durable.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132540

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3460

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)